

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« AUGMENTATION DU NOMBRE DE PLACES EN FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES »

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DES

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : / AP : / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

**Nom et numéro du rapport : 524 – Région Formation – Visa
sanitaire et social**

Exposé des motifs

Avec sa compétence sur les formations sanitaires et sociales, la Région dispose d'un rôle clef pour agir devant les tensions que connaissent les métiers essentiels de ce secteur, mis sur le devant de la scène par la crise sanitaire.

Depuis plusieurs années, la proposition d'offre de formations sanitaires et sociales est insuffisante compte tenu des tensions actuelles et des besoins à venir pour les personnes, notamment les personnes dépendantes ou en situation de handicap, et de la démographie avec une région vieillissante. Avec l'épidémie due au coronavirus et les périodes de confinement, cette situation s'est aggravée dans notre région.

Associée à la mise en place d'un observatoire régional des métiers du médico-social permettant de quantifier et de qualifier les besoins sur chacun des territoires et d'ajuster au mieux les politiques régionales, cette proposition d'augmentation de 10% du budget représente un premier effort de notre collectivité pour répondre à un enjeu majeur de santé publique et de soin, dans l'attente de la mise en place du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales.

Cette politique a vocation à être associée à des actions pour mieux valoriser ces métiers.

Délibéré :

Il est proposé d'abonder par redéploiements le programme n°524 "Région formation – Visa sanitaire et social" de 5 800 000 € en autorisations d'engagement et crédits de paiement équivalent pour un 1^{er} effort régional de hausse du nombre de places dans les formations sanitaires et sociales.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Nicolon', written in a cursive style.

Franck Nicolon
Conseiller régional